

# LETTRE AUX PARENTS

Rimouski, le 8 mai 2020

## ***Information aux parents - Retour en classe le 11 mai prochain***

### **À TOUS LES PARENTS,**

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre précieuse collaboration pour avoir répondu au sondage en lien avec le retour en classe le 11 mai prochain. Ces données nous permettront de planifier un retour en classe sécuritaire sur le plan de la santé, mais également, optimal sur le plan pédagogique pour nos élèves.

Plusieurs questions nous sont actuellement posées. Voici donc des précisions.

### **CHANGEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE**

Le congé du préscolaire prévu le lundi 11 mai prochain est annulé. Ce sera une journée de classe pour tous les élèves du préscolaire et du primaire ainsi que le vendredi 15 mai prochain.

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

Les services de transport scolaire seront réduits au minimum et prévoiront des limitations importantes afin de respecter les recommandations de la Santé publique. La limite d'un enfant par banc devra être respectée, et un banc sur deux doit être libre. Les enfants demeurant à une même adresse pourront s'asseoir sur le même banc puisqu'ils se côtoient de toute manière à la maison. Nous encourageons les parents à assurer le transport de leur enfant, sauf si cela est absolument impossible.

Lundi matin, l'horaire habituel d'embarquement des élèves sera de mise, mais il est possible qu'il y ait du retard dû à la possibilité de faire plus d'un voyage par parcours. Les élèves devront attendre à l'arrêt et un autobus passera. Le lendemain, ce sera plus facile, car l'heure exacte du passage sera alors connue de tous.

Il n'y a pas de transport scolaire prévu le midi. D'ailleurs, la période non utilisée pour le transport du midi depuis le 16 mars dernier sera évidemment remboursée aux parents.

**PATIENCE!**

Les premiers jours, il y aura beaucoup d'ajustement face à cette situation unique. La santé et la sécurité sont nos priorités. Nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de patience, et ce, surtout si vous prévoyez transporter votre enfant à l'école, sur les aires de débarquement.

**Étant donné la circulation plus élevée, nous avons mis en place une démarche afin de faciliter l'arrivée et le départ des élèves en voiture. Il est très important de prendre connaissance la démarche avant le retour en classe.**

De plus, suite aux recommandations de la Santé publique, **aucun parent ou visiteur ne sera autorisé à circuler dans l'établissement.**

Si vous devez venir chercher votre enfant pour un rendez-vous, vous devez aviser à l'avance par téléphone au secrétariat et nous ferons préparer votre enfant pour le moment demandé et il sortira par la porte du côté du stationnement de l'église.

### **CHOIX DES PARENTS DE RETOURNER LES ENFANTS EN CLASSE**

**Est-ce que le parent n'aura qu'une chance de faire son choix d'envoyer son enfant ou pas?**

Les parents qui souhaiteront que leur enfant retourne à l'école au cours des semaines suivant le retour prévu devront en aviser l'établissement scolaire de leur enfant une semaine avant son retour.

Cela sera nécessaire pour assurer le respect des consignes de sécurité. Par ailleurs, un parent qui aurait inscrit son enfant à l'école pourrait décider de ne pas l'envoyer.

**Est-ce que ce sera possible que mon enfant ne se retrouve pas dans la même classe qu'avant, avec un autre enseignant?**

Oui, c'est possible. Si plus de 15 élèves d'une même classe se présentent à l'école, des groupes distincts seront formés et occuperont plus d'un local, et un autre enseignant que le titulaire habituel accompagnera les élèves d'un des sous-groupes.

### **ADOPTION DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES**

- Les élèves et les membres du personnel doivent respecter les [consignes sanitaires en contexte de pandémie](#) en tout temps.
- Les récréations et les déplacements doivent s'effectuer en alternance entre les groupes.
- Le partage d'objets (crayons, jouets, cahiers, vaisselle, ustensiles, etc.) est à éviter au maximum entre les personnes. Les élèves et les membres du personnel doivent limiter le transport d'objets entre l'école et la maison.
- Les élèves et les membres du personnel doivent apporter leur propre repas du midi (lunch froid ou dans un thermos). De plus, la vigilance quant aux allergies est toujours de mise.
- Il est recommandé aux élèves et aux membres du personnel qui souffrent d'une condition les mettant plus à risque de ne pas fréquenter l'école jusqu'en septembre 2020.
- Une démarche a été prévue pour les élèves marcheurs. Nous vous prions de consulter le plan ainsi que le document explicatif concernant le fonctionnement que vous trouverez ci-joint.

*\*Les informations et directives contenues dans ce communiqué suivent les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec.*

## **RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX**

- Le nombre d'enfants par groupes, le ratio enfants-enseignants et l'organisation physique des locaux doivent tenir compte de la nécessité de respecter la norme de distanciation physique de 2 mètres en tout temps.
- Certaines installations comme les bibliothèques et les laboratoires d'ordinateurs sont fermés. L'accès aux modules de jeux est interdit.

## **HORAIRE DE L'ÉCOLE**

Les heures de classe sont :

8 h à 11 h 15

12 h 45 à 14 h 45

Comme nous devons respecter les recommandations des mesures de la santé, les heures de diner pour les élèves qui fréquenteront le service de garde sont réparties comme suit :

11 h 15 à 12 h les groupes du préscolaire et le 1er cycle

12 h à 12 h 45 les groupes du 2e et 3e cycle

**Les élèves qui dîneront à la maison quitteront à 11 h 15 et reviendront pour 12 h 45.**

## **MESURES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ**

- L'hygiène des mains est obligatoire à l'entrée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école.
- Des mouchoirs sont à la disposition des élèves et du personnel pour respecter les principes d'étiquette respiratoire. Les mouchoirs sont jetés dans une poubelle avec couvercle sans contact immédiatement après avoir été utilisés.
- Les locaux sont nettoyés quotidiennement. Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées régulièrement (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, fontaines, robinets, etc.) sont nettoyées avec les produits nettoyants habituels plusieurs fois par jour.

Pour terminer, nous vous invitons à communiquer avec nous pour toutes questions au 418-724-3560 poste 5000.

Merci de votre attention et de votre précieuse collaboration.



Angèle Gaudreault, directrice